

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF (2/2)



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET

 Initiation

 Gratuit

 3H

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation en deux temps pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement. Après avoir abordé l'organisation, l'éco-responsabilité et l'accessibilité la semaine dernière, cette seconde partie se concentre sur les obligations légales (assurances, déclarations, sécurité...).

DATE(S) DE LA FORMATION

13 mars 2025

18h00 à 19H30

POUR S'INSCRIRE

 0322925059

 conseil@maam.fr

 <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

 Maison des associations d'Amiens métropole

 Voir la présentation de cette structure